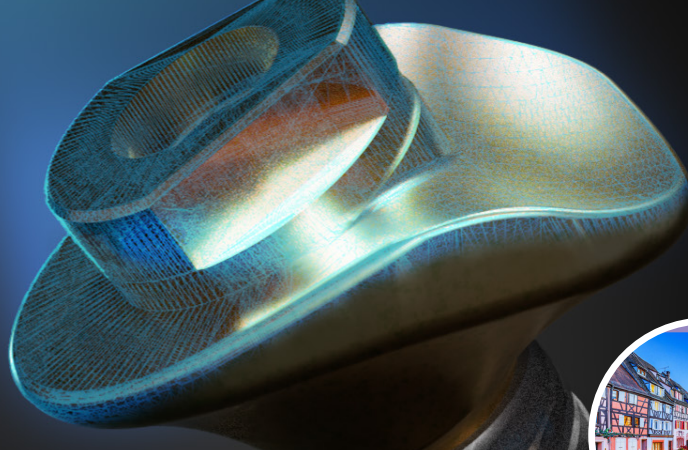




Dr Gary FINELLE

IMPLANTATION IMMÉDIATE EN SECTEUR MOLAIRE - SSA UN NOUVEAU PILIER POUR UN NOUVEAU CONCEPT : SSA-GF nouvelle génération

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir identifier un terrain favorable d'implantation immédiate
- Comprendre les concepts biologiques minimalement invasifs
- Comprendre le concept du Sealing Socket Abutment (SSA)
- Maîtriser le protocole SSA en secteur molaire

PROGRAMME

Matin : Présentation

- Timing et stratégie d'implantation post-extraction
- SSA concept : le workflow step-by-step
- SSA : concept biologique minimalement invasif favorisant à la régénération osseuse
- SSA : concept prothétique et minimalement invasif
- SSA : optimisation logistique, économique et de l'expérience patient
- SSA Stabilité tissulaire : 10 ans de recul scientifique et clinique
- SSA : approche numérique ou conventionnelle ?
- Évolution du concept SSA : du conventionnel au SSA-GF et SSA-GF nouvelle génération
- SSA : présentation de cas cliniques étape par étape

Après-midi : TP SSA sur modèle synthétique

- Technique d'implantation immédiate intra septale
- Fabrication du pilier SSA pour molaire mandibulaire

Cette formation permet au praticien déjà formé en chirurgie implantaire de pouvoir réaliser des implantations immédiates dans le secteur postérieur tout en suivant des protocoles minimalement invasifs



Niveau Confirmé



**Public visé
et prérequis**

Formation à destination
des chirurgiens-dentistes



STRASBOURG
27 février 2025

PARIS
31 octobre 2025



1 jour - 8 heures
de 09h00 à 18h00



850 €
Pauses et déjeuner compris

IMPLANTOLOGIE - 2025 / 2026

Conditions générales d'inscription :

- Votre demande d'inscription sera prise en compte à réception du règlement.
- Une confirmation définitive de votre inscription vous sera communiquée au plus tard 3 semaines avant la date de la formation.
- L'organisme de formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation, si le nombre minimum de participants n'est pas atteint.
- Toute demande d'annulation jusqu'à 6 semaines de la date de formation sera acceptée et entraînera des frais à hauteur de 50% du prix initial. Au delà de 6 semaines, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Hanâa BENNAIM : +33 (0)6 26 30 40 46 / h.bennaim@biotech-dental.com
Christine COULLOMB : +33 (0)6 16 75 31 74 / c.coullomb@biotech-dental.com

Inscription obligatoire - Sur le site academy.biotech-dental.com ou par courrier.

Bulletin à renvoyer par courrier (accompagné de votre règlement libellé à l'ordre de Biotech Dental Academy)
à l'adresse suivante : Biotech Dental Academy - 305, allées de Craponne - 13300 Salon-de-Provence,

BULLETIN D'INSCRIPTION - IMPLANTOLOGIE - 2025 / 2026

Civilité : M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐

Nom : Prénom :

Adresse cabinet / Facturation :

Code Postal : Ville :

Tél. : E-mail :

N° SIRET :

Régime alimentaire particulier : ☐ OUI ☐ NON Si OUI, précisez :

Allergies : Si OUI, précisez :

☐ Je souhaite participer à la formation du / / 2025

☐ avec mon ou mes assistante(s) Nom(s) et Prénom(s) :

☐ Je ne pourrai pas participer à ces sessions mais je souhaite être informé(e) des prochaines dates de formations / séminaires.

☐ Je soussigné(e) sur l'honneur, affirme exercer une activité professionnelle en lien avec la pratique dentaire.
Date : ____/____/____.

Signature du Praticien

Cachet du Praticien